

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2026

Présents : Didier REY, Gervais CILLAIRE, Joël LABORDE-RAYNA, Nathalie CUYEU, David VIRENQUE, Hélène LAVEDRINE, Graziella ARMENGOL, Alexandre ALVES, Martine CAVAILLOLE, Thibaud LABORDE-GANNÉ, Sylvain CAZENAVE, Robert GIMENEZ, Liliane MOYEN, Alain LABESCAT, Sylvie CAUMONT, Caroline BULLY, Christian PIGERON, Jean-Marc GUYOMARD et Sébastien PONTILLON.

Pouvoir : Aimeline REY-BETBEDER à Gervais CILLAIRE

Absent : Sébastien GARRIDO

Secrétaire de séance : Gervais CILLAIRE

I) CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2026

En l'absence d'observation, il est réputé approuvé.

II) COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ ORTHEZ

Un point est effectué sur les dernières réunions de la CCLO depuis le 10 février 2026.

Une consultation a été récemment lancée par la CCLO concernant les travaux de voirie. La commune de Lacq a intégré le groupement de commande gérant ces travaux. Les offres de trois acteurs locaux n'ont pas été retenues au regard des critères de sélection des offres.

L'enquête publique NACRE vient de s'achever.

III) TABLEAU DES EMPLOIS

Le tableau des emplois sera actualisé pour prendre en compte l'intégration d'un agent et la régularisation de la situation d'un autre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette évolution.

IV) PROGRAMME PLURI-ANNUEL D'INVESTISSEMENT

Centre technique

Le dossier est toujours en réflexion. La commune a bénéficié d'une DETR d'un montant de 200 000 €. Le traitement de la charpente en photovoltaïque reste à gérer dans le cadre de la constitution d'une boucle d'autoconsommation collective.

Stade

L'entreprise SPIE BATIGNOLLES a été rencontrée. Elle s'est engagée à prendre en charge les travaux complémentaires qui s'imposent à ses frais. Les travaux pourraient être effectués par l'entreprise LAFFITTE PAYSAGE.

Extension cimetière Hameau d'Urdès

La consultation a été lancée. Les offres viennent d'être analysées. Le coût des travaux est estimé à 235 000 € HT, hors frais de maîtrise d'œuvre et honoraires divers, coût en dessous de la prévision. En parallèle, la procédure de reprise de cinq tombes situées en terrain commun a été lancée. Le montant de ces travaux est estimé à 6 000 € environ.

Extension du local kiné

Les marchés ont été attribués. Les travaux concernant le transfert de la poste en mairie sont en cours. Les travaux sur le local kiné devraient débuter la semaine du 22 mars. La démolition du mur séparatif entre les deux cellules sera effectuée à la fin des travaux, permettant ainsi d'éviter les nuisances, poussières, bruits.

Point sur la situation de la boucherie

La commune vient d'être destinataire d'un courrier du boucher l'informant de ses difficultés depuis le lancement des travaux sur la RD 817.

M. LÉCHIT, en sa qualité de vice-président au commerce à la CCLO, indique que le dossier déposé auprès de la CCLO est incomplet.

Travaux RD 817

Les travaux concernant les espaces verts viennent de débuter. Les travaux d'effacement sont également en cours. Un enfouissement du réseau téléphonique doit également être réalisé.

Le revêtement des trottoirs, pistes cyclables et piétonnes sera effectué en avril.

Il restera à traiter les abords des parkings, la mise en place de rambardes de protection.

Il a été demandé qu'une barrière végétale soit mise en place au niveau du parking de la Caminade.

Les travaux devraient pouvoir s'achever en avril.

V) RAPPORT FINANCIER SUR L'ETAT DE LA COLLECTIVITE

La commune n'a pas encore reçu l'ensemble des informations financières notamment les bases de fiscalités et les divers prélèvements qui seront opérés sur ces recettes.

La commission finances sera chargée de travailler sur le projet de BP 2026.

L'année 2025 correspondait à une année de fonctionnement en vitesse de croisière.

Le budget 2026 sera bâti sous le signe de la prudence pour prendre en compte ces éléments ainsi que certaines mesures déjà connues.

Le montant de la CAF brute a fortement baissé sur 2025.

La commune ne sera plus appelée à contribuer au **Dilico** ("dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales"). La contribution versée en 2026 sera pour partie remboursée sur 3 ans.

La commune devrait être ponctionnée à hauteur de 140 000 € sur la compensation des impositions sur les établissements industriels.

De nouvelles dépenses contraintes sont entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2026, avec la hausse des taux CNRACL.

Cette évolution des recettes et des dépenses exercera une pression sur l'épargne brute.

Face à ces enjeux, il conviendra :

- De prioriser les projets d'investissement ;
- D'optimiser les dépenses de fonctionnement ;
- De rechercher de financements externes (subventions, partenariats).

L'application du décret tertiaire est reportée à 2030.

Le programme d'investissement de la collectivité est pour partie identifié :

- achèvement des travaux de réaménagement de la RD 817 ;

- lancement des opérations cimetière du Hameau d'Urdès, installation de la poste en Mairie, extension local kiné, centre technique ;
- travaux sur le patrimoine communal (bâtiments et voirie).

La commune a repris son schéma communal de défense incendie avec le Syndicat des Trois Cantons sur l'ensemble du territoire communal au vu des évolutions réglementaires qui ont impacté ce dispositif. En 2026, les 3 actions portées priorités seront menées.

VI) ENVIRONNEMENT

Schéma de gestion des eaux pluviales

Des travaux complémentaires ont été effectués dans le cadre du schéma de gestion des eaux pluviales au niveau de l'école.

Il sera désormais possible à la commune de finaliser sa demande de soutien financier auprès de l'Agence de l'eau.

Infraction au code de l'urbanisme

Un point est effectué sur la situation d'une administrée qui a implanté un mobil home sur un terrain lui appartenant et classé en zone N (infraction en matière d'urbanisme).

Suite à rendez-vous, la procédure lui a été rappelée. Le notaire ayant formalisé la vente du terrain a interpellé la commune sur cette situation et le souhait de l'acheteuse d'installer des habitations légères.

Un nouveau rendez-vous sera calé avec la pétitionnaire.

VII) TERRITOIRE ENERGIE 64

Motion réaffirmant la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité.

Les syndicats départementaux d'énergie regroupés au sein de leur fédération nationale, se sont réunis lors d'une Assemblée Générale le 11 décembre 2025, au cours de laquelle une motion a été adoptée en réaction au projet de nouvel acte de décentralisation envisagé par le Gouvernement.

Il s'agit en substance de s'opposer au principe de confier aux Départements, le rôle de « Chef de File des réseaux de proximité », lesquels concernent les secteurs du numérique, de l'eau, de l'électricité et du gaz.

Il y a lieu à ce stade de rappeler que la distribution d'électricité fait partie des compétences attribuées au bloc communal depuis la loi de 1906, qui constitue l'acte de naissance de ce service public local.

Par ailleurs, les communes sont propriétaires de ce réseau de plus de 21 000 kms de longueur dans le département, qui représente un actif concédé d'une valeur de plus de 1,4 Milliard d'euros et dont TE 64 gère le contrat de concession signé avec ENEDIS, dans le cadre du mandat communal qui lui a été confié.

Après lecture de la motion au Conseil Municipal, ce dernier l'approuve à l'unanimité.

VIII) PROGRAMMATION CULTURELLE

Nathalie CUYEU rend compte de la commission du 23 février.

La commune accueillera une exposition en mairie entre avril et juin « les enfants de la Résistance ».

Le 27 octobre, la commune a accueilli une soirée cabaret qui s'est bien déroulée.

Les prochaines dates sont les suivantes :

- ✓ 29 mai : conférence de Xavier POMMEREAU,
- ✓ Le 16 octobre 2026 : Clément BLOUIN.

DATES A RETENIR

- ✓ Le 15 mars 2026 : élections municipales,
- ✓ Le 05 avril 2026 : les 10 du FBL à l'Agora et à Elisa,
- ✓ Du 22 avril au 03 juin 2026 : exposition les enfants de la résistance,
- ✓ Le 25 avril 2026 : fêtes du Hameau d'Audéjos à la salle du Vieux Chêne, journée des familles à l'Agora,
- ✓ Le 26 avril 2026 Vide Grenier Rotary,
- ✓ Le 08 mai 2026 : commémoration,
- ✓ Les 23 et 24 mai 2026 : FC BAAL : tournoi de printemps au stade,
- ✓ Le 29 mai 2026 : conférence de Xavier POMMEREAU,
- ✓ Le 06 juin 2026 : FC BAAL : assemblée générale, fête du foot,
- ✓ Le 14 juin 2026 : Amicale : 80 ans de l'Amicale à l'Agora,
- ✓ Les 14 et 15 juin 2026 : tournoi international,
- ✓ Les 19 et 20 juin 2026 : fêtes de Lacq à l'Agora,
- ✓ Le 28 juin 2026 : APE : fête de l'école à l'Agora,
- ✓ Début juillet 2026 : Amassada : grillades,
- ✓ Le 12 septembre 2026 : fêtes du Hameau d'Urdès à la Salle du Caminaou,
- ✓ Le 16 octobre 2026 : spectacle de Clément BLOUIN,
- ✓ Le 24 octobre 2026 concert ROTARY,
- ✓ Le 11 novembre 2026 : commémoration,
- ✓ 06 décembre 2026 : Marché de Noël,
- ✓ Noël des enfants : 11 décembre 2026.

Monsieur le Maire clôture la séance en remerciant l'ensemble des élus pour leur implication lors de cette mandature. Il souligne qu'une démarche sera engagée pour demander l'honorariat notamment pour Monsieur LECHIT au regard de l'importance de son engagement local.

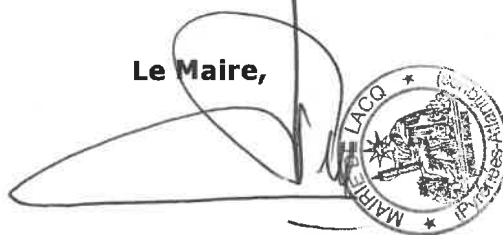
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance,



Gervais CILLAIRE

Le Maire,



Didier REY